

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 AVRIL 2021

QUESTION ECRITE

A l'occasion d'une assemblée générale, des questions écrites peuvent être adressées à la Société dans les conditions établies par la loi. Conformément à la législation en vigueur, la réponse à une question est réputée donnée dès lors qu'elle figure sur le site Internet de la Société.

Le Conseil a reçu le 26 avril 2021 une question écrite de Monsieur Christian GASCHET :

« Les médias avaient annoncé que SANOFI avait renoncé à développer un vaccin contre la COVID-19. Maintenant, ils affirment que SANOFI poursuit la recherche de ce vaccin. Pourquoi ces atermoiements ? S'agit-il d'erreurs de communication ou d'un revirement de la part de SANOFI ? Quel calendrier des étapes se donne SANOFI pour aboutir ? »

Réponse à la question écrite :

« C'est l'Institut Pasteur et non Sanofi Pasteur qui a, en janvier 2021, annoncé l'arrêt de son principal projet de développement d'un vaccin contre le COVID-19.

Sanofi Pasteur poursuit le développement de deux candidats vaccins contre le COVID-19. Notre vaccin recombinant adjuvanté, en partenariat avec GSK, est actuellement en Phase 2 et devrait être disponible d'ici la fin de l'année. Les résultats de cette Phase 2 sont attendus courant mai, avec une Phase 3 démarrant au 2^{ème} trimestre. Notre second candidat s'appuie sur la technologie d'ARN messenger, en partenariat avec Translate Bio, et est actuellement en phase 1/2, avec des résultats attendus au 3^{ème} trimestre de cette année.

Il est à noter enfin, que Sanofi a aussi signé 3 partenariats de production, avec BioNTech, J&J et Moderna respectivement, afin de soutenir la production de leurs vaccins Covid-19. Aucune autre entreprise pharmaceutique n'a fait de même. »

* * *